

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

par défaut ex parte contesté enquête au fond

BRIGITTE CIMON _____ DEMANDE
c.
CISSS DE LA CÔTE-NORD
Dr DANNY DREIGE _____ DÉFENSE
et
L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PROTECTION
MÉDICALE _____ MISE EN CAUSE
et
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC
PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC _____ INTERVENANTS

Division civile Salle n° Bureau du juge
Le 9 septembre 2021

PRÉSIDENT : L'HONORABLE BERNARD TREMBLAY, j.c.s. JT 1706

ENREGISTREMENT

DÉBUT 8h32
FIN 8h45

DEMANDE <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT <input type="checkbox"/> ABSENT	M^e Jean-Sébastien D'Amours <i>Tremblay Bois Mignault Lemay</i>
DÉFENSE / CISSS CÔTE-NORD <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE <input type="checkbox"/> ABSENT	M^e Chantal Lavallée <i>Cain Lamarre</i>
DÉFENSE / DR DANNY DREIGE <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT <input type="checkbox"/> ABSENT	M^e Morgane Palau (absente) M^e Nicolas Moisan <i>McCarthy Tétrault</i>
MISE EN CAUSE / ASSOCIATION CANADIENNE DE PROTECTION MÉDICALE <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE <input type="checkbox"/> ABSENTE	M^e Valérie Lemaire <i>Langlois avocats</i>
INTERVENANTE / RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENTE <input type="checkbox"/> ABSENTE	M^e Jean-Sébastien D'Amours <i>Tremblay Bois Mignault Lemay</i>
INTERVENANT / PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC <input checked="" type="checkbox"/> PRÉSENT <input type="checkbox"/> ABSENT	M^e Jean-Sébastien D'Amours <i>Tremblay Bois Mignault Lemay</i>

NATURE DE LA CAUSE Gestion par conférence téléphonique

GREFFIÈRE Emilie Linteau-Samson, TL 4227

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Demande appelée et identifications des avocats.

8h32

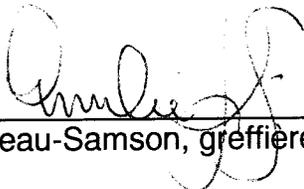
CANADA

Province de Québec
District de Baie-Comeau

Cause 655-06-000002-160

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

- 8h32 Le Tribunal mentionne aux parties qu'il ne sera pas possible de trancher les objections pour la prochaine heure tel que prévu.
- 8h33 Résumé du développement au dossier par Me D'Amours.
- 8h34 Commentaire du Tribunal. Réponse de Me Lemaire.
- 8h35 Me Lavallée confirme qu'il y a entre 25 et 50 objections. Le Tribunal demande aux parties que celles-ci soient regroupées sous forme de tableau.
- 8h36 Me D'Amours explique que vu la spécificité de certaines objections, celles-ci nécessiteront des représentations.
- 8h37 Me Lemaire amène une précision concernant certaines objections.
- 8h38 Échanges entre les avocats le Tribunal concernant les dates.
- 8h40 **D'ici le 15 octobre 2021, les parties auront fait part au Tribunal des discussions sur le règlement des objections et s'il en reste, lui fournir un tableau regroupant celles-ci ainsi que les questions à débattre avec les extraits pertinents des notes sténographiques.**
- Les parties tenteront également d'ici cette date de fixer une demi-journée d'audience en collaboration avec l'adjointe du Tribunal au cours des semaines suivantes en vue de fixer.**
- Le Tribunal fait la remarque qu'il est à prévoir que le dossier soit entendu à l'automne 2022 dans le district de Baie-Comeau pour une durée estimée de 3 à 4 semaines.**
- 8h45 Fin de l'audience.


Emilie Linteau-Samson, greffière-audiencière